

La mesure de l'emploi par les activités des entreprises

Définition du périmètre

Le périmètre des activités de l'économie verte est constitué de deux types d'activités :

- les **éco-activités** : ce sont des activités qui produisent des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources. Il s'agit du périmètre retenu par Eurostat pour le suivi du secteur des biens et services environnementaux (EGSS). Ce premier niveau d'activités constitue le cœur des activités de l'économie verte ;
- les **activités périphériques** : les activités dites « périphériques » sont définies comme des « activités qui agissent en faveur d'une meilleure qualité environnementale sans que ce soit leur finalité première ». Ce périmètre permet de tenir compte des entreprises dont l'activité de production évolue ou a évolué face aux enjeux environnementaux. Les activités référencées dans le Grenelle de l'environnement ont initialement été incluses dans cette extension, avec les produits liés à l'efficacité énergétique, dans la construction et les transports. Ce périmètre a été mis en place dans le cadre des travaux de l'Onemev. Il a fait l'objet d'une révision substantielle en 2020 décrite dans une note méthodologique¹. Selon le nouveau périmètre des activités de l'économie verte, les activités périphériques comprennent la gestion des espaces verts ainsi que la gestion et l'exploitation de modes de transport plus durables (transport en commun, bicyclette).

Le périmètre des activités de l'économie verte exclut les emplois liés aux activités de commerce des produits (distribution).

Méthode d'estimation de l'emploi

Le chiffrage de l'emploi dans les activités de l'économie verte n'est pas directement observable, notamment en raison de la méthodologie mise en place et des diverses sources de données utilisées.

Il est réalisé à partir d'une estimation, qui comporte deux étapes :

1. l'identification des produits (biens ou services) qui définissent le périmètre des activités de l'économie verte à l'aide de la classification des produits français (CPF). La nomenclature NAF rév.2 de l'Insee permet, quant à elle, d'identifier les activités associées à ces produits² ;
2. l'estimation de l'emploi par produit : à chaque type de biens et de services inclus dans le champ des éco-activités et des activités périphériques est associée une valeur de la production ou, à défaut, du chiffre d'affaires réalisé au niveau national. L'estimation du nombre d'emplois s'effectue en appliquant un ratio de productivité [production/emploi] tiré des statistiques structurelles d'entreprises (base Esane) ou des comptes nationaux. Pour le domaine des énergies renouvelables, la source Ademe est également utilisée.

L'emploi est mesuré en équivalent temps plein³.

De multiples sources de données sont utilisées pour mesurer la production et l'emploi :

- **SDES** : Bilan énergétique de la France, comptes de la dépense de protection de l'environnement s'appuyant sur de nombreuses sources dont : enquête Antipol de l'Insee (enquête annuelle sur les investissements de l'industrie pour protéger l'environnement), DGFIP (Direction générale des finances publiques), UPDS (Union des professionnels de la dépollution des sites), FNTP (Fédération nationale des travaux publics), ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- **Insee** : EAP (enquêtes annuelles de production), Esane, Comptes nationaux ;
- **Données de l'Agence Bio** ;
- **Ademe** : étude « Marchés et emplois concourant à la transition énergétique et écologique ».

¹ Onemev, 2020. [Nouveau périmètre des activités de l'économie verte](#). Document de travail n° 48, 23 p.

² L'absence de certains produits dans la CPF peut cependant conduire à utiliser ponctuellement des sources professionnelles.

³ Nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.

Les travaux de réinterrogation du périmètre des activités de l'économie verte sont pris en compte dans le chiffrage de l'emploi en 2017 (les données sur la série 2008-2016 ont été rétropolées).

Liste des produits de l'économie verte par domaine

La liste des produits (biens ou services) de l'économie verte est [accessible ici](#), en format Excel.

Cette liste est celle utilisée pour le chiffrage de l'emploi dans les activités de l'économie verte en 2017, qui résulte des travaux opérés sur le nouveau périmètre.